

Cashback à l'achat d'une imprimante HP LaserJet Pro série 4000

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez jusqu'à 100 € de cashback à l'achat d'une imprimante HP LaserJet Pro série 4000.

Durée :

Du 1er février 2026 au 31 juillet 2026. Enregistrez votre produit au plus tard 30 jours après l'achat pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin :

- Votre preuve d'achat

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez entre le 1er février et le 31 juillet 2026 une des imprimantes HP LaserJet Pro série 4000 ci-dessous via Coolblue.
2. Allez sur le site promotionnel de HP et remplissez le formulaire d'enregistrement : www.hp.be/superpromo
3. Enregistrez votre achat au plus tard 30 jours après l'achat.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique et aux Pays-Bas.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.

Les modèles concernés par la promotion :

Modèle	Cashback
HP LaserJet Pro 4002dn	20 €
HP LaserJet Pro 4002dw	20 €
HP Color LaserJet Pro 4202dw	25 €
HP LaserJet Pro MFP 4102fdw	50 €
HP LaserJet Pro MFP 4102dw	50 €
HP Color LaserJet Pro MFP 4302dw	50 €
HP Color LaserJet Pro MFP 4302fdw	100 €